

Ophir. De là vient que, comme le bois de santal, ces animaux n'avaient pas de nom dans la langue de la Palestine. Il n'en était pas de même de l'ivoire¹; il s'en faisait un commerce considérable dès une haute antiquité, en Asie et en Égypte. Nos musées abondent en objets de cette matière précieuse, provenant de ces contrées : le Louvre possède une boîte en ivoire sur laquelle on lit le nom de Népherchérès, qui est celui d'un roi d'une des premières dynasties d'Égypte. Diodore de Sicile raconte² que les Éthiopiens offraient des dents d'éléphant en tribut à Sésostris³. Du temps de Thotmès III, il arrivait d'Éthiopie en Égypte des bateaux chargés d'ivoire et d'ébène, et du pays des Rotenou de l'ivoire travaillé et non travaillé. Le bout des clavettes de l'essieu du char égyptien conservé au musée de Florence, dont nous avons parlé plus haut⁴, est garni d'ivoire.

¹ Sur l'exportation de l'ivoire dans l'antiquité, voir J. W. Mac Crindle, *The commerce and navigation of the Erythraean Sea*, in-8°, Calcutta, 1879, p. 12.

² Diodore de Sicile, I, 55, édit. Didot, t. 1, p. 45.

³ On trouve déjà l'ivoire sous la II^e, la III^e et la IV^e dynasties; G. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 3^e édit., p. 58, 60, 76, 92; H. Brugsch, *Geschichte Aegypten's*, 1877, p. 57, 105. Les Égyptiens tiraient cette matière précieuse de l'Éthiopie, ils la tiraient aussi de l'Inde. L'ivoire indien fut également très célèbre chez les Romains. *India mittit ebur, molles sua thura Sabæi*, dit Virgile, *Georg.*, I, 57; *ebur indicum*, dit Horace, *Odes*, I, xxxi, 6; *sectile deliciis India præbet ebur*, dit Ovide, *Medicam. Fac. fragm.*, v, 10. Il est vrai que Letronne, *Recueil des Inscriptions grecques et latines de l'Égypte*, t. II, p. 39, a prétendu, après Schlegel, *Indische Bibliothek*, t. I, p. 144, qu'*ebur indicum*, veut dire ivoire éthiopien, mais il a été parfaitement réfuté par Reinaud, *Relations politiques et commerciales de l'empire romain avec l'Asie orientale*, 1863, p. 180-181. Voir aussi Strabon, I, 2; II, 1, qui dit positivement que les Romains tiraient l'ivoire et de l'Inde et de l'Éthiopie. Cf. Boeckh, *Corpus inscriptionum græcarum*, t. III, n° 5127 A, p. 509.

⁴ Voir plus haut, p. 365, et Figure 58, même page, la représentation du char lui-même.

Les Assyriens faisaient aussi une grande consommation d'ivoire. Les scènes monumentales qui représentent les peuples tributaires apportant leurs redevances aux rois de Ninive, nous montrent, entre autres objets, des défenses d'éléphant. M. Layard en découvrit qui étaient encore entières dans les ruines de Nimroud¹, mais elles se réduisirent en poussière au contact de l'air. Les rois assyriens ont du reste, à toutes les époques, prodigué l'ivoire dans leurs ameublements et jusque dans les constructions de leurs palais², et leurs sujets étaient célèbres dans l'art de travailler cette matière³.

Dès une haute antiquité, les Phéniciens avaient transporté l'ivoire en Grèce et dans tous les pays avec qui ils étaient en relations commerciales. Les Hébreux devaient le connaître par ces trafiquants, ainsi que par les caravanes qui traversaient leur pays en se rendant en Égypte.

L'ivoire porte ordinairement, dans la Bible hébraïque, les noms de *šên*, « dent, » *qarnôt-šên*, « cornes de dent⁴, » mais il est digne de remarque que celui qui est transporté par la flotte d'Ophir est désigné par un mot particulier, qu'on ne trouve nulle part ailleurs, celui de *šên-habbim*⁵. D'où vient ce nom particulier? N'est-ce pas du lieu même d'origine de l'ivoire? *Habbim* est en effet, « fort probable-

¹ A. Layard, *Nineveh and Babylon*, p. 195. Une sorte de sceptre en ivoire, restauré, est reproduit, *ibid.*, p. 195. Sur les objets en ivoire, découverts par lui en Assyrie, voir encore, p. 358 et 362, et *Nineveh and its Remains*, t. I, p. 29, 391; t. II, p. 205, 211, 420.

² A. Layard, *Nineveh and its Remains*, t. II, p. 420; S. Birch, *Observations on two Egyptian Cartouches and some other Ivory Ornaments, found at Nimroud*, dans les *Transactions of the Royal Society of Literature*, II^e série, t. III, p. 151 et suiv.

³ Ézéch., xxvii, 6.

⁴ Ps. xlv, 9; Cant., v, 14; vii, 5; I (III) Reg., x, 18; Amos, III, 15; vi, 4; Ézéch., xxvii, 6, 15.

⁵ I (III) Reg., x, 22; II Par., ix, 21.

ment, dit M. Max Müller, une corruption du nom sanscrit pour éléphant, *ibha*, précédé de l'article sémitique¹ » et mis au pluriel. Ainsi *šen-habbim* unit le nom hébreu de l'ivoire au nom hindou de l'animal qui le fournit et signifie « dent des éléphants². »

C'est donc un fait incontestablement acquis à l'histoire biblique que les denrées transportées par la flotte de Salomon étaient de provenance indienne. Peut-on conclure de là que les matelots phéniciens et israélites allaient les acheter sur les lieux mêmes de production? Lassen et M. Max Müller l'affirment sans hésiter³, mais on leur objecte, non

¹ Max Müller, *Leçons sur la science du langage*, 2^e édit., p. 255. Le grec ἐλ-ίφας est, d'après plusieurs savants, le mot *ibha* avec la consonne aspirée. — Nous devons remarquer que Lassen n'admet pas l'étymologie de הַבִּימ, *habbim*, donnée ici. *Indische Alterthumskunde*, t. 1, p. 314 et 557.

² C'est ainsi que l'on traduit exactement les Septante, ὀδόντες ἐλεφάντινοι, II Par., ix, 21, de même que le Targum, *šen dephil*, « dent d'éléphant, » et la Vulgate, *dentes elephantorum*. Cet accord des anciennes versions est très fort en faveur du sens que nous donnons ici et contre l'explication, d'ailleurs séduisante, proposée par Rüdiger, *Thesaurus linguæ hebrææ*, p. 1454, et *Addenda*, p. 115 : il lit שֵׁן הַבְּנִים, *šen hobnim*, « ivoire (et) ébène, » comme dans Ézéchiel, xxviii, 15, Cf. Diod. Sic., I, 35.

³ « Nous devons admettre, dit M. Lassen, *Indische Alterthumskunde*, t. 1, p. 651, que les voyages maritimes à la côte de Malabar remontent à une très haute antiquité, puisque les productions de l'Inde ont été transportées de bonne heure en Occident par les Phéniciens. Si l'on peut démontrer que toutes les marchandises qu'Hiram et Salomon faisaient transporter d'Ophir sont indiennes et que leurs noms sont aussi hindous, il devient inutile de discuter ici à nouveau les nombreuses conjectures qui ont été faites sur la situation d'Ophir. » Or, les marchandises et leurs noms sont indiens. « Il est donc suffisamment établi qu'Ophir est une contrée de l'Inde. » — « Les noms employés pour désigner les singes, les paons, l'ivoire et le bois d'algum, dit à son tour M. Max Müller, *Leçons sur la science du langage*, 1867, p. 253, sont en hébreu des mots étrangers, absolument comme *gutta-percha* et *tabac* sont des mots étrangers en français. Or, si nous voulions savoir de quelle partie du monde le *gutta-percha* fut d'abord importé en Europe, nous ne risquerions pas

sans raison, que la solution de la question d'origine ne résout pas à elle seule la question de l'emplacement d'Ophir. De ce que, dit-on, les marchands tyriens transportaient sur leurs vaisseaux des marchandises du Malabar, il ne s'ensuit pas qu'ils les avaient achetées au Malabar même, parce qu'ils pouvaient les avoir acquises dans un lieu d'échange, et nous savons en effet que l'Inde faisait le commerce avec l'Arabie du sud et qu'il y avait dans ce dernier pays des entrepôts où l'on trouvait les productions des bords de l'Indus.

On ne peut donc pas assurer, sans autre preuve que celle de l'origine primitive des objets transportés par la flotte de Salomon, que le pays d'Ophir est l'Inde. Mais on peut du moins soutenir que c'est une forte présomption en faveur de ce sentiment.

Cette présomption est confirmée par la présence, dans cette contrée, de l'or et des pierres précieuses, qui étaient rapportés par les marins israélites, en même temps que les paons, les singes, l'ivoire et le santal.

L'Inde a été célèbre, chez les anciens, par l'abondance de l'or qu'on y recueillait¹. Elle est encore aujourd'hui plus riche en métaux précieux qu'on ne le croyait autrefois. On trouve l'or en quantité dans certaines parties de l'Himalaya, dans les cours d'eau qui descendent de cette chaîne de montagnes. Il y en a peu dans le Népal et dans le cours supé-

beaucoup de nous tromper en supposant que cette substance a dû nous venir du pays où le mot *gutta-percha* faisait partie de la langue parlée (a). De même, si nous pouvons trouver une langue à laquelle appartiennent ces noms du singe, du paon, de l'ivoire et du bois d'algum, qui étaient étrangers en hébreu, nous serons en droit de conclure de là que le pays où cette langue était parlée a dû être l'Ophir de la Bible. »

¹ Hérodote, III, 106; Strabon, XV, 1, 30, 57; Plin., *Hist. nat.*, VI, 23. Voir Ritter, *Erdkunde*, t. IV, I, p. 753, 782, 968.

(a) « *Gutta*, en malais, signifie *gomme*; *percha* est le nom de l'arbre (*isonan-dra gutta*), ou d'une île d'où l'arbre fut d'abord importé (*Pulo-percha*). »

rieur du Gange, mais il y en a beaucoup dans les rivières du Ladakh et de l'Ikardo. Entre Attok et Kalabagh, on lave le sable pour en retirer l'or. On trouve aussi ce précieux métal à Asam et dans le Dekkan¹.

L'Inde est également un des pays les plus riches en pierres précieuses, et elles ont été, dans toute l'antiquité, un des objets les plus importants de son commerce². Ses diamants sont remarquables par leur dureté, leur éclat et leur pureté, et les auteurs grecs et latins les ont vantés dans leurs écrits. Ils nous ont fait aussi l'éloge des améthystes, des agates, des topazes, des saphirs, des grenats de l'Inde³.

Après avoir établi qu'on trouve à l'embouchure de l'Indus tous les objets rapportés de leur voyage par les marins de Salomon, il faut examiner si l'on peut établir que c'est là qu'ils allaient en effet les chercher.

Constatons tout d'abord un fait important : c'est que les

¹ Lassen, *Indische Alterthumskunde*, t. 1, p. 280-281. — Sur l'or qu'on trouve dans l'Inde, voir aussi V. Ball, *The diamonds, coal and gold of India*, in-16, Londres, 1881, p. 95-129; J. A. Philipps, *A Treatise on ore deposits*, in-8°, Londres, 1884, p. 411-425.

² « Gemmiferi amnes sunt Acesines et Ganges, dit Plin, *Hist. nat.*, xxxvii, 76, terrarum autem omnium maxime India. » Voir aussi Newbold, *Summary of the Geology of Southern India*, dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, t. ix, 1848, p. 37-39.

³ Lassen, *Indische Alterthumskunde*, t. 1, p. 383. Ce savant donne sur les pierres précieuses qu'on trouve dans l'Inde les détails les plus exacts et les plus précis. Ajoutons ici un extrait d'une lettre de saint Jérôme à un moine gaulois, Rustique, qui contient plusieurs détails intéressants, se rapportant au voyage d'Ophir : « Navigantes Rubrum mare, dit-il, ... multis difficultatibus ac periculis ad urbem Auxuman perveniunt... Felix cursus est, si post sex menses supradictæ urbis portum teneant, a quo se incipit aperire Oceanus; per quem vix anno perpetuo ad Indiam pervenitur, et ad Gangem fluvium... Ubi nascitur carbunculus et smaragdus; et margarita candentia, et uniones quibus nobilium feminarum ardet ambitio, montesque aurei. » *Epistola cxxv*, 3, Migne, *Patr. lat.*, t. cxxi, col. 1073-1074.

adversaires de l'opinion qui place Ophir dans l'Inde ne peuvent apporter contre cette opinion aucun argument décisif. Ils allèguent des raisons en faveur de leur propre sentiment, ils jugent invraisemblable que les Phéniciens soient allés si loin, mais ils n'ont rien de plus concluant, en leur faveur, que cette invraisemblance. La solution du problème se réduit donc à une question d'appréciation.

Mais s'il en est ainsi, n'est-il pas beaucoup plus probable qu'Ophir est dans l'Inde, non en Arabie? Puisqu'il est certain que les marchandises transportées par la flotte tyro-israélite étaient indiennes, n'y a-t-il pas lieu de présumer que des marins aussi hardis et aussi entreprenants que l'étaient les Phéniciens allaient les chercher sur place? N'est-ce pas ainsi qu'ils agissaient toujours dans leurs opérations commerciales? Il y avait pour leur trafic un tel avantage à se rendre sur les lieux mêmes de production que tout porte à supposer qu'ils ne s'arrêtaient pas à moitié chemin. L'Arabie ne pouvait leur fournir tout l'or qu'ils transportèrent; pourquoi ne seraient-ils donc pas allés le chercher dans l'Inde, comme ils allaient chercher l'argent en Espagne et l'étain dans la Grande-Bretagne?

La célébrité du voyage d'Ophir, l'espèce de charme merveilleux que ce nom exerça sur l'imagination des Israélites, la gloire, en même temps que les richesses, que ces expéditions procurèrent à Salomon, ne semblent-ils pas indiquer une sorte de région mystérieuse, jusqu'alors inconnue, qui se révèle tout à coup aux Hébreux et produit sur leur esprit une impression analogue à celle de la découverte du Pérou au xvi^e siècle ou de la Californie à notre époque? Si Ophir n'eût été qu'une contrée de l'Arabie, habitée par des Sémites, semblables à leurs plus proches voisins des frontières de la Palestine, comment croire qu'elle eût joui d'un semblable prestige?

Ajoutons qu'on ne comprendrait guère pourquoi Salomon

aurait fait construire, à si grands frais, une flotte à Asiongaber, s'il avait voulu seulement aller chercher l'or dans l'Arabie du sud, puisque les caravanes traversaient régulièrement toute la péninsule arabique et en portaient les produits et les marchandises à Asiongaber même.

On ne comprendrait pas davantage que la flotte salomonienne eût mis trois ans entiers à se rendre en Arabie, comme elle les mettait en effet d'après le texte sacré¹. Cette circonstance embarrasse les partisans de l'Ophir arabe; ils prétendent que le texte ne signifie pas nécessairement que le voyage de la flotte durât trois ans, mais seulement qu'on faisait un voyage tous les trois ans, sans en déterminer la durée exacte. Le sens naturel du texte n'en demeure pas moins que la flotte tenait trois ans la mer, et c'est là, on n'en peut disconvenir, un argument en faveur d'un voyage dans l'Inde. Aucun de nos adversaires n'ose nier, en effet, que ce temps ne fût suffisant pour l'aller et le retour des navires sur les côtes de l'Inde occidentale. Ils cherchent à rendre le plus long possible le voyage dans l'Arabie du sud, mais quelque long qu'ils le supposent, ils ne peuvent exiger plus d'un an de navigation². Que faire alors des deux années qui restent encore?

Tous les critiques sont obligés d'admettre que l'on transportait les productions de l'Inde en Arabie, puisque les paons venaient de cette contrée. Le voyage maritime était donc possible et pouvait être exécuté par les matelots phéniciens.

¹ I (III) Reg., x, 22; II Par., ix, 21. Voir le calcul de la durée du voyage de trois ans de la flotte de Salomon à Ophir (Malacca) dans C. R. Low, *Maritime Discovery*, in-8°, Londres, 1881, t. 1, p. 74-75.

² « La navigation de la mer Rouge, difficile même aujourd'hui, dit M. Vivien de Saint-Martin, *Histoire de la Géographie*, p. 28, était très lente pour les navires des anciens; ils ne mettaient pas moins de six mois à en parcourir la longueur. » Cf. la lettre de saint Jérôme à Rustique, citée plus haut, p. 390, note 3.

Enfin un témoignage en faveur de l'Ophir indien qu'il ne faut pas négliger, c'est celui des Israélites eux-mêmes, à qui l'on peut joindre les plus anciens interprètes¹. La tradition juive plaçait déjà Ophir dans l'Inde. Nous lisons dans Josèphe : « Le roi fit construire de nombreux vaisseaux... à Asiongaber, ... qui appartenait aux Juifs... Hiram, roi de Tyr, lui envoya des pilotes et des hommes entendus dans la navigation, autant qu'il en eut besoin, et Salomon leur commanda de se rendre, avec ses gens, dans cette contrée de l'Inde appelée autrefois Sôphir et aujourd'hui la Terre de l'or². »

Les Septante, dans leur traduction du livre des Rois et des Paralipomènes rendent le nom d'Ophir par Sôphir³ et l'on ne peut guère douter qu'ils ne veuillent par là désigner l'Inde⁴, qui s'appelait en copte Sôphir⁵. Saint Jérôme, dans sa traduction de Job, a expressément rendu Ophir par

¹ « L'opinion qui paraît avoir pris plus de faveur, par l'autorité de ses partisans, avouait déjà longtemps avant les découvertes philologiques de notre siècle le célèbre géographe d'Anville, est celle qui place Ophir dans quelque contrée des Indes orientales. » Dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. xxx, 1764, p. 84.

² Josèphe, *Antiq. jud.*, VIII, vi, 4, t. 1, p. 437 : Οἷς ἐκέλευσε πλεῖσταντας μετὰ καὶ τῶν ἰδίων εἰκονόμων εἰς τὴν πάλαι μὲν Σοφίραν, νῦν δὲ Χρυσῆν γῆν καλουμένην, τῆς Ἰνδικῆς ἐστὶν αὐτή.

³ Σοφίρ, Σουφίρ, etc. Chose digne de remarque : la version des Septante distingue de l'Ophir de Salomon l'Ophir de Gen., x, 29, que les partisans de l'Ophir d'Arabie veulent confondre avec l'Ophir du livre des Rois. Elle nomme l'Ophir de la Genèse Oupheir, Οὐφεῖρ, et celui des Rois Sôphir, Σουφίρ.

⁴ La version arabe de la Bible a traduit expressément trois fois le Sôphir des Septante par Inde, I (III) Reg., ix, 28; x, 11; Is., xiii, 12. Walton, *Biblia Polyglotta*, t. iii, p. 455, 457; t. iv, *Esaias*, p. 37.

⁵ Voir Peyron, *Lexicon linguæ copticæ*, in-4°, Turin, 1835, p. 218; Champollion, *L'Égypte sous les pharaons*, 2 in-8°, Paris, 1814, t. 1, p. 98.

Inde¹, et dans son livre *Des Lieux hébraïques*, il dit que c'est une région de l'Inde².

Les Pères grecs, comme saint Jérôme, ont vu dans Ophir une contrée de l'Inde. Saint Jérôme n'avait fait que traduire l'*Onomasticon* d'Eusèbe, dans ses *Lieux hébraïques*³. Le commentaire très ancien sur Isaïe, qui se trouve dans les œuvres de saint Basile⁴, parle comme Eusèbe. Il en est de même de Procope⁵ et en général de tous les anciens écrivains grecs⁶.

¹ Le verset 16 du ch. xxviii de Job qui porte, dans l'hébreu : « On ne met pas (la sagesse) en balance avec l'or Ophir » est traduit par saint Jérôme : « Non conferetur tinctis India coloribus. »

² « Ophir, unde sicut in Regnorum libris legimus, aurum afferebatur Salomoni. Fuit autem unus de posteris Heber, nomine Ophir, ex cujus stirpe venientes a fluvio Cophene, usque ad regionem India, quæ vocatur Hieria, habitasse refert Josephus, a quo puto et regionem vocabulum consequuntur. » *Opera*, édit. Vallarsi, t. III, p. 258, et plus loin, p. 275 : « Sophera, quæ est Sophir, unde veniebant naves Salomonis. Est autem mons Orientis pertinens ad India regionem. » Il dit aussi, p. 130 : « Ailath... junctura... mari Rubro, unde ex Ægypto Indiam... navigatur. » — « Selon Tzetzes, cité par Ortelius, dit d'Anville, Ophath est une île ou une presqu'île d'or dans l'Inde. » Dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. xxx, 1764, p. 84.

³ Le texte grec d'Eusèbe est reproduit aux endroits des œuvres de saint Jérôme que nous venons de citer, ainsi que dans l'*Onomasticon*, édit. Larsow et Parthey, 1862, p. 346, 376.

⁴ Ἔσκε δὲ χώραν τινὰ λέγειν ἐν τῷ ἔθνει τῷ Ἰνδικῷ τὴν Σουφείρ. *Comment. in Isaiam prophetam*, XIII, 12, n° 268. Migne, *Patrol. gr.*, t. xxx, col. 592.

⁵ Procope, *Comment. in Isaiam*, XII, 12. Migne, t. LXXXVII, part. II, col. 2084 : Σουφείρ δὲ χώρα τῆς Ἰνδικῆς, ἐνθα γίνεσθαι τὰς τιμιωτάτας λίθους φησί.

⁶ Nous lisons aussi dans Hésychius : Σουφείρ, χώρα ἐν ἣ ἡ πόλιτιμοι λίθοι καὶ ὁ χρυσός, ἐν Ἰνδία. *Glossæ sacræ Hesychiæ græcæ*, édit. Ernesti, 1785, p. 250. — On pourrait objecter, il est vrai, que pour les anciens, le nom de l'Inde était fort vague et s'appliquait à des pays fort divers, comme l'a dit Letronne, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. IX, 1831, p. 158 et suiv.; t. X, 1833, p. 235 et suiv.; dans le

L'opinion qui place dans l'Inde le pays d'Ophir nous paraît donc la plus probable. Nous sommes certes bien éloigné de croire le problème définitivement résolu, mais l'ensemble de considérations que nous venons d'exposer fait pencher à nos yeux la balance en faveur de cette hypothèse.

Il nous reste maintenant à déterminer la partie de l'Inde où abordaient les matelots phéniciens et israélites. M. Max Müller l'a fait avec beaucoup de sagacité et nous n'avons qu'à reproduire ses paroles : « Si Ophir, c'est-à-dire le pays du bois d'algum, dit-il¹, doit être cherché dans l'Inde et si le point d'où la flotte de Salomon rapportait des paons, des singes et de l'ivoire, doit être aussi cherché dans une contrée où on parlait sanscrit, l'endroit auquel il est le plus naturel de songer, c'est l'embouchure de l'Indus. Ce fleuve offrait aux habitants du nord toutes les facilités pour porter jusqu'à la côte leur or et leurs pierres précieuses, et les marchands du sud et du centre de l'Inde pouvaient bien désirer profiter d'un marché si avantageusement situé pour y vendre leurs paons, leurs singes et leur bois de santal. Dans cette même localité, Ptolémée² nous donne le nom d'*Abiria* au-dessus de Patalène, et les géographes indous y placent une population qu'ils appellent *Abhira*, ou *Âbhira*.

Journal des Savants, 1842, p. 665 et suiv.; *Recueil des Inscriptions grecques et latines de l'Égypte*, t. II, 1848, p. 37-41. « Les côtes méridionales de la mer Rouge, dit-il, p. 37, regurent souvent, même dans le langage historique et géographique des anciens, la dénomination d'Inde ou l'épithète d'indienne, mises en place d'Éthiopie et d'éthiopienne. » M. Reinaud a très bien réfuté l'objection, *Relations politiques et commerciales de l'empire romain avec l'Asie orientale*, 1863, p. 179. Cf. plus haut, p. 386, note 3.

¹ Max Müller, *Leçons sur la science du langage*, p. 256.

² Ptolémée, VII, 1, 6. Arrien nomme aussi dans l'Inde un Ὀβίριον,